

Se donner les moyens de relever les défis de demain

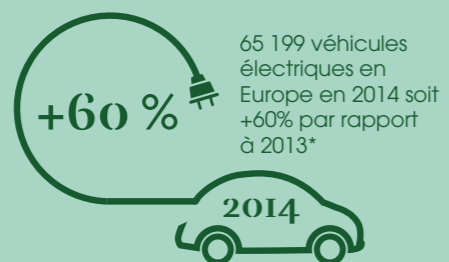
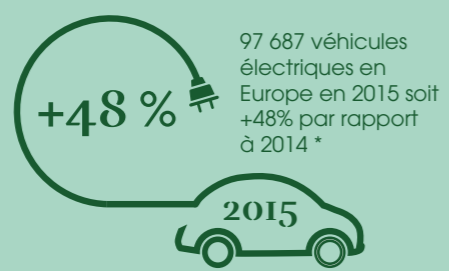
Les chiffres peuvent être trompeurs. Si, en 2014, les véhicules électriques ne représentaient que 0,5% du marché automobile français, le nombre d'immatriculations a été multiplié par 80 (et celui des hybrides par 5) entre 2009 et 2014*. En 2020, la part du véhicule électrique représentera 5 à 10%, celle du véhicule hybride entre 20 et 30%*. La révolution de l'électromobilité est bien en marche et avec elle, de nouveaux défis primordiaux que la Région Auvergne-Rhône-Alpes se doit aujourd'hui de relever.

Défis écologiques, bien sûr, grâce à la réduction des gaz à effet de serre et des polluants qui permet d'entrevoir sous de nouvelles perspectives la question du réchauffement climatique et de la santé publique.

Défis économiques ensuite. L'arrivée de nouvelles technologies, l'avènement des véhicules autonomes et les nouvelles problématiques générées en terme d'autonomie, de sécurité, de fluidification du trafic sont aujourd'hui au cœur des enjeux stratégiques. Appréhender au mieux ces nouvelles données, c'est permettre aux entreprises de la région d'être encore plus concurrentielles dans un marché mondial au développement fulgurant.

Pour relever ces deux défis, il est indispensable d'offrir aux étudiants et aux salariés les compétences pour développer les solutions innovantes et les capacités à s'ajuster rapidement aux nouveaux marchés. C'est la raison d'être de la Plateforme Pédagogique Partagée de l'Electromobilité 3PE et l'ambition que nous souhaitons porter avec vous.

*sources ADEME, CCFA et PFA



Ils sont déjà partenaires de 3PE :



POMMACHINE.FR - PHOTOS GETTY IMAGES

CONTACT :
Pascal Repain
04 72 40 56 31
p.repain@lyon-metropole.cci.fr
www.3pe.fr

est soutenu par :



PLATEFORME
PÉDAGOGIQUE
PARTAGÉE
DE L'ÉLECTROMOBILITÉ

Ensemble, développons les compétences de l'électromobilité



PLATEFORME
PÉDAGOGIQUE
PARTAGÉE
DE L'ÉLECTROMOBILITÉ

3PE, pourquoi ?



Préparer l'avenir de la filière de l'automobile et du véhicule industriel en Auvergne-Rhône-Alpes

Face aux objectifs de réduction de consommation énergétique et d'émission de polluants fixés par les politiques européennes et nationales, les véhicules hybrides ou électriques représentent une alternative de premier ordre. De même, les véhicules connectés et autonomes sont une réponse à des défis économiques et sociétaux sans précédent.

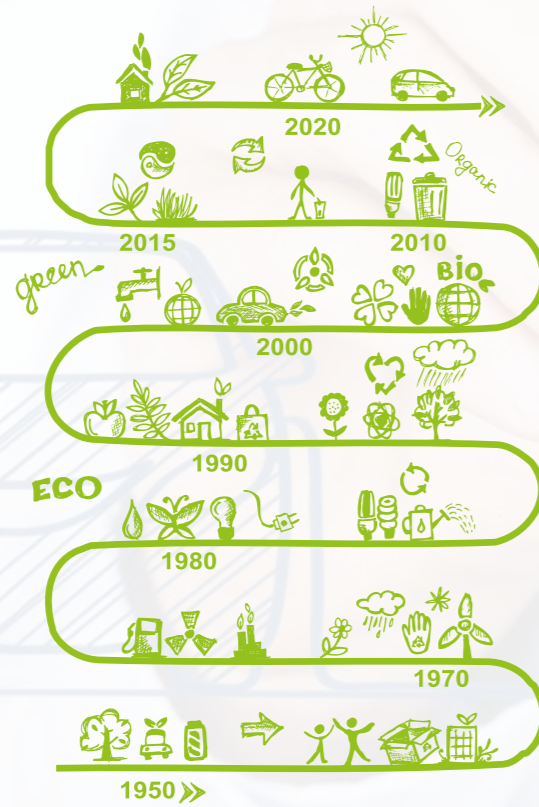
Ainsi, l'électromobilité est un enjeu majeur pour la filière automobile et les filières partenaires.

Dans le cadre du projet ACE (Attractivité Compétence Emploi), porté au niveau national par la PFA, Filière Automobile et Mobilité, la création de la Plateforme Pédagogique Partagée de l'Electromobilité a pour but de répondre à ces nouvelles problématiques en abordant de manière novatrice les questions de compétences et d'emploi au niveau régional.

Promouvoir les métiers de l'électromobilité, identifier les besoins et développer l'offre de formation, contribuer à la recherche et au développement des nouvelles technologies... tels sont les ambitieux objectifs de 3PE. La plateforme permettra également de renforcer les liens entre établissements de formation, entreprises et laboratoires mais aussi d'inciter les industriels à développer des projets collaboratifs...

Nous en sommes convaincus, c'est en associant les industriels, l'enseignement et la recherche que nous pouvons créer la dynamique économique, territoriale et sociale indispensable pour faire de notre région, une des plus importantes dans le domaine de l'automobile, une place forte de l'Electromobilité.

Un virage que nous devons prendre aujourd'hui pour donner à la filière automobile les outils de demain.



3PE, comment ?

Un processus collaboratif

3PE, c'est d'abord un processus associant industriels et enseignants, pour identifier les besoins, prioriser et créer de nouvelles pédagogies. En appréhendant les innovations technologiques et les nouvelles compétences qui en découlent en terme d'apprentissage et de formation professionnelle, la plateforme souhaite répondre aux enjeux industriels de demain.

Un lieu d'innovation au service de la pédagogie

3PE, c'est aussi le lieu de projets d'innovation associant industriels, enseignants, salariés, élèves et étudiants de tout niveau de formation en les confrontant aux nouvelles technologies et aux nouveaux usages. La plateforme sera le cadre de nouvelles approches pédagogiques mettant en valeur les idées émergentes des innovantes technologiques et de nouvelles compétences pluridisciplinaires.

Un lieu d'expérimentation

Le lycée polyvalent Aragon Picasso de Givors accueillera la plateforme composée d'espaces de cours et d'un atelier équipé de moyens pédagogiques et de test. Divers véhicules issus de concepts nouveaux seront disponibles pour travailler sur les dernières technologies d'hybridation, de traction électrique et de connectivité. 3PE aura le soutien de la plateforme technologique ID Pro (Lycée Aragon Picasso), de la plateforme de l'innovation (INSA) et de la Ville-Laboratoire Transpolis.

Un campus des métiers

Enfin, dès 2018, la création d'un Campus des métiers et des qualifications permettra de rendre pérennes au niveau régional l'ensemble de ces initiatives, tout en portant des projets pédagogiques dans les domaines de l'excellence opérationnelle et la relation client-fournisseur.



3PE, pour qui ?



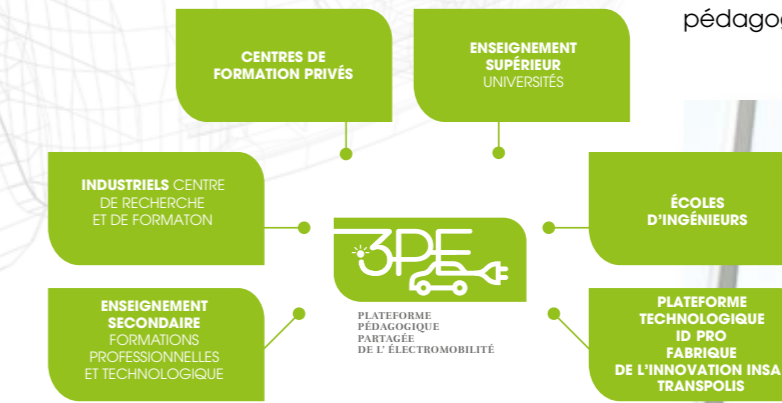
Un projet créateur de liens

Entreprises, écoles, collectivités, organismes... en s'investissant dans la plateforme 3PE, chacun devient acteur d'un processus innovant et créateur d'emplois en Auvergne-Rhône-Alpes. Pour les entreprises, c'est bien sûr un processus qui permet de créer des liens forts avec ceux qui seront les spécialistes de demain et faire progresser l'innovation par le biais de projets pédagogiques associant laboratoires, enseignants et étudiants.

Un financement mixte

Le budget prévisionnel global de la plateforme et du campus s'élève à 2,4M€ sur cinq ans. Outre le soutien de la Région, des OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés) et des entreprises, 3PE bénéficiera du Plan d'Investissement d'Avenir qui engage l'Etat à financer le projet à hauteur de 50% (pour 1€ apporté, 1€ est versé par l'Etat).

Les entreprises peuvent également soutenir 3PE par la mise à disposition de moyens (produits, bancs de test, supports pédagogiques...) ou même de mise à disposition de personnes (conception de modules et d'équipements pédagogiques, suivi de projets étudiants...).



Xavier BENOIT
Vice Président Technique et Innovation de Centum-Adetel

«Avoir à mes côtés les talents de demain»

Il ne suffit pas d'être conscient que l'électromobilité représente l'avenir. Pour permettre à notre entreprise de se développer et d'être à la pointe de l'innovation technologique, je dois savoir compléter les savoir-faire de ceux qui sauront concevoir avec nous les solutions de demain. Devenir partenaire de 3PE, ce n'est pas seulement aider des jeunes ou des salariés à acquérir des connaissances, c'est aussi être acteur d'un projet pédagogique innovant qui renforcera l'attractivité des filières automobile et mobilité dans la Région et qui rassemblera les acteurs de la recherche, de l'enseignement et des entreprises.



© C. Morel

